

**RÉDIGER UN TRAVAIL DE RECHERCHE. UN MÉMOIRE OU
UNE THÈSE.
QUELLES ÉTAPES ? QUELLE MÉTHODOLOGIE ?
WRITING A RESEARCH WORK. A MEMORY OR A THESIS.
WHAT ARE THE STEPS? WHAT IS THE METHODOLOGY?**

Aït Mokhtar Hafida¹

¹ Université de Bouira, Algérie. hafida60@yahoo.fr

réception: 31/07/2021

acceptation: 31/08/2021

publication:23/12/2021

Résumé :

La méthode suivie par les étudiants, ces dernières années dans leur préparation à la rédaction d'un travail de recherche, est complètement fautive et infondée vu qu'ils abolissent carrément la phase de réflexion qui doit être classée au tout début de leur travail.

Cette étude tente de rendre à cette partie, indispensable à la recherche scientifique, son importance, en vue d'insister sur sa portée et son impact dans le parcours étudiant, tout en la reliant à d'autres étapes, que le candidat (étudiant ou thésard) est tenu de respecter et conduire dans le but d'aboutir à une parfaite organisation de son projet.

Le texte est muni de quatorze schémas explicatifs représentant, tout en les simplifiant, chacune des différentes étapes de recherche. Nous souhaitons que les étudiants les prennent en compte, et ce, dans l'objectif de rédiger un travail de qualité scientifique.

Mots-clés :

Méthodologie, réflexion, phase réflexive, recherche bibliographique, objectifs de la recherche.

Abstract :

The method followed by the students in recent years in their preparation for writing a research paper is completely false and unfounded as they completely abolish the reflection phase which must be classified at the beginning of their work.

The search tries to give back its importance to this part, essential to scientific research, in order to insist on its scope and its impact in the student career, while linking it to other stages, that the candidate (student or PhD student) is required to respect and lead in order to achieve a perfect organization of his project.

The text is provided with fourteen explanatory diagrams representing and simplifying each one of the different research stages. We hope that students take them into account, with the aim of writing a piece of scientific quality.

Key-words :

Methodology, reflection, reflective phase, bibliographic search, research goals.

1. INTRODUCTION

Le travail de recherche est un processus scientifique rigoureux et objectif qui a comme point de départ des questionnements et des problèmes, et comme point d'arrivée, des réponses et des solutions, passant par plusieurs étapes relatives à différents vocables tels que décrire, explorer, expérimenter, appliquer, et résoudre.

Cette démarche est adoptée par des chercheurs de tous les domaines, sociaux, politiques, économiques, religieux, littéraires, et autres encore. Voilà pourquoi à la fin du parcours étudiant, l'étudiant est tenu de passer par toutes les étapes de cette étude scientifique en vue de préparer son mémoire de fin d'études ou sa thèse de doctorat.

Cependant, ce qui est enregistré dans les recherches adoptées durant les dernières années, est que l'étudiant préfère synthétiser la totalité de la démarche scientifique, avec ses différentes parties très essentielles, en une simple rédaction se résumant en une coulée de mots, ou de paragraphes pris, généralement, de travaux antérieurs sans pour autant prendre la peine

d'effectuer la recherche proprement dite. Il bannit, par conséquent, toute forme d'effort, de réflexion, d'interrogation ou de recherche documentaire, indispensables dans toute étude scientifique.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la phase de réflexion. C'est une étape classée au tout début de tout travail de recherche. Partie très essentielle, et sans laquelle, tout serait flou. Elle constitue un commencement obligatoire pour toutes les études scientifiques, même si sa durée n'a jamais été limitée vu qu'elle pourrait prendre des mois, voire même des années. C'est cette étape qui nous permet de voir clair, et de savoir, consciemment, ce que l'on veut étudier.

Nous tenterons de redonner sa valeur et son importance à cette réflexion vu qu'elle est complètement exclue du travail par les jeunes chercheurs de ces dernières années. Nous la replacerons, de nouveau, en son lieu et en son temps adéquats tout en insistant sur la nécessité et l'obligation de son adoption par les étudiants d'aujourd'hui.

Dans un deuxième temps, la recherche bibliographique sera notre objet de recherche. Les chercheurs croient toujours qu'il faut se procurer des ouvrages au début de leur recherche, en vue de les utiliser durant la phase de la rédaction. Ils ignorent, malheureusement, que cette étape, très indispensable dans tout travail scientifique, n'est pas limitée par une temporalité précise. Nous expliquerons, avec des exemples, et des schémas, les moments propices de cette étape.

Dans un troisième temps, nous verrons les différentes étapes à suivre dans toute recherche scientifique. Nous nous munirons de schémas explicatifs en vue de simplifier l'explication aux futurs jeunes chercheurs. Nous diviserons le processus en quatre stations importantes et nécessaires en même temps. L'étudiant devra se familiariser avec certains vocables et expressions, tels que la fiche de lecture, le plan provisoire, et tout le reste, car ils lui permettent d'avancer sans recul dans son projet, et d'avoir des comptes-rendus préparés sur son corpus d'analyse.

Et dans un dernier point, nous arriverons à la rédaction et la présentation de ce travail. Qu'il s'agisse d'un travail écrit ou oral, ou les

deux en même temps, le candidat doit connaître les différentes ficelles qui lui facilitent la présentation. Nous nous appuyerons, dans ce dernier point, sur les règles à respecter pour qu'un projet de recherche soit digne de son nom.

Voilà ce qui sera l'objet de notre étude dans cet article. Nous souhaitons, amplement, que les lecteurs de notre travail le prennent en considération, et ce, dans le but de créer un changement, une totale métamorphose dans les méthodes adoptées dans la préparation des travaux scientifiques, et d'assister, par la suite, à une naissance d'une nouvelle recherche qui n'est, en vérité, qu'une image des recherches traditionnelles revues par un œil scientifique d'aujourd'hui.

2- La phase de la réflexion :

La réflexion est une partie indispensable dans toute étude scientifique. Nous recommandons toujours aux étudiants de réfléchir à leurs futurs projets de recherche dès leur première inscription à l'université. Ces étudiants, trouvant les choses (le fait de penser à leurs mémoires, des années à l'avance) illogiques, ne prennent pas au sérieux nos conseils répétés tous les jours, et toutes les années, jusqu'à l'arrivée de la dernière année de leur cursus universitaire, où ils se sentent très bousculés par le temps vu qu'ils sont sensés terminer leurs travaux après quelques mois, seulement.

Par conséquent, ils se trouvent en train de courir dans tous les sens, en entendant, quotidiennement, leurs enseignants leur dire qu'il ne leur reste pas beaucoup de temps pour préparer, rédiger et déposer leurs mémoires. Ils résument, donc, leurs étapes de recherche en excluant certaines qu'ils jugent futiles puisqu'elles prennent beaucoup de temps, demandent beaucoup d'efforts, et de recherches, et, en même temps, ne réalisent pas de productions écrites.

Là, nous opérons, facilement, la démarche qu'ils semblent suivre. Ils bannissent carrément la phase réflexive et, tentant de la remplacer, ils se dirigent vers leurs enseignants leur demandant, parfois même quémandant un sujet de recherche à étudier, un roman à lire, un corpus à explorer tout en

ignorant que cela devrait émaner d'eux, de leur intérieur, de leur envie, de ce qu'ils aiment.

On peut prendre des exemples des questions que l'étudiant doit se poser au tout début de sa formation, car pour y trouver des réponses, il lui faudra plusieurs mois, voire des années :

Qu'est-ce que je veux ? Qu'est-ce qui m'attire ? Quels sujets m'intéressent ? Quels écrivains dois-je lire ?

Là, le chercheur est sensé savoir ce qu'il veut faire. Il n'est point à son ou à ses enseignants de choisir le sujet à sa place, une mode qui est, malencontreusement très présente ces dernières années. C'est à l'étudiant de lire, c'est à lui de chercher, d'aller dans tous les sens en vue d'en trouver le bon, voire, le meilleur.

Nous aimerions partager avec nos étudiants, à des moments différents de notre recherche, quand la nécessité l'exige, des morceaux de notre expérience personnelle, et ce, en vue de leur expliquer que les parties qu'ils excluent des recherches scientifiques, existent réellement, et que c'est grâce à elles que leurs enseignants sont devenus ce qu'ils sont aujourd'hui.

Méditons cela :

Je me souviens, durant mes stages pédagogiques en France, d'un enseignant qui nous disait : « Ne me demandez jamais ce sur quoi vous devez travailler, car c'est vous qui effectuerez le travail pour une ou plusieurs années. Il ne s'agit pas d'une boîte de tomate en conserve dont je pourrai vous conseiller la meilleure marque. Bien au contraire. Il est question de tout un projet dont dépend et dépendra votre avenir. Il faut que cela vienne de vous-mêmes ».

Nous avons beaucoup apprécié ses dires car, ce jour-là, nous avons déjà soutenu notre mémoire de fin de licence, et avons connu la phase réflexive sans laquelle, nous n'aurions su sur quoi travailler, quelle problématique poser, ou quelle démarche adopter.

Laissons-nous voir cela, pris de mon parcours étudiantin (cet événement s'inscrit durant les quatre années de licence) :

Un autre enseignant me disait, après lui avoir formulé le vœu de travailler sous sa direction :

« Prends les textes parus durant la période des années quatre-vingt-dix, et lis tout ce qui te tombe entre les mains ! »

Je répondais (alors que j'étais à deux ans en avance, au début de ma deuxième année licence de français) :

« J'ai lu le texte de Ghania Hammadou. Je l'ai beaucoup apprécié. Et, je voudrais bien l'explorer ».

Il répliquait :

« On ne peut prendre une décision suite à une lecture d'un seul roman. Lis encore ! Prends Mohamed Dib, Nina Bouraoui, Latifa Ben Mansour, Azouz Beggag, et d'autres encore. Voici la liste des écrivains de cette période ! »

Je rentrais et lisais deux romans de Dib, trois de Bouraoui, un de Ben Mansour, un de Beggag, un de Maïssa Bey, un autre de Abed Charef et plusieurs autres textes. Mais, mon esprit demeurerait occupé par le texte de Hammadou. C'était celui-là qui m'inspirait, qui transperçait ma réflexion au point d'avoir effectué plusieurs lectures dessus.

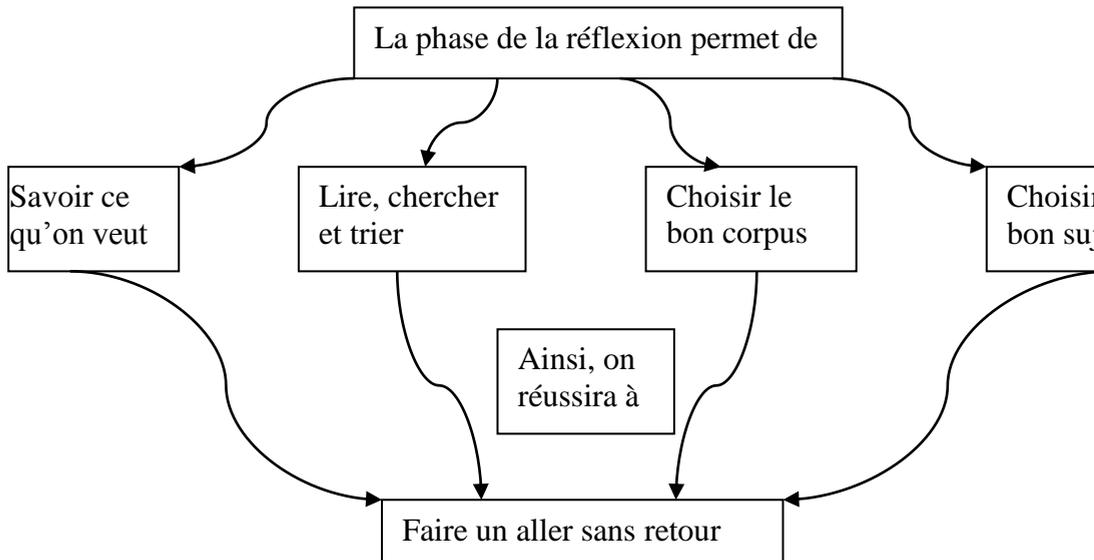
Après qu'il ait été convaincu par mon choix, il a fini par me permettre de prendre le texte en question. Mais, après qu'il m'ait fait profiter de cette période réflexive, où je ne comprenais point son insistance (« Lis encore ! »), je pensais qu'il ne me croyait pas, ou qu'il ne prenait pas mes dires au sérieux. Mais, en vérité, il cherchait à me faire un aller sans retour, il voulait que je fusse convaincue de mon choix, et j'y étais, d'ailleurs, parvenue ; je m'étais décidée, une fois pour toutes, sur le choix de l'auteur, du roman et du sujet, après que les différentes lectures réalisées m'aient permis de prendre connaissance de multiples visions d'auteurs, de les comparer, et de trancher, vers la fin.

De là, nous pouvons déduire que la phase réflexive est fondamentale dans un projet de recherche. Nous assistons, ces dernières années, à certaines situations où des étudiants se sentent bloqués au milieu de la dernière année de leur parcours étudiant, présentant ainsi des opacités dans la suite leur travail sur le sujet, entamé antérieurement, ou sur le corpus choisi. Cela explique nettement que le choix de ces derniers n'avait pas émané d'eux. Par manque de temps, il leur avait été dicté par autrui (leurs enseignants, leurs camarades inscrits en des niveaux supérieurs), puisqu'ils avaient ignoré la phase réflexive, ils l'avaient effacée et supprimée des étapes de la recherche scientifique.

Ajoutons, également, l'échec dans la plupart des travaux de recherche, notamment, ceux des mémoires de fin de licence ou de master, qui est le résultat, dans la plupart des cas, d'un mauvais choix du sujet. Ce mauvais choix explique, en même temps, son absence. Il s'agit, ici, de situations où des enseignants imposent des sujets à leurs étudiants qui en demandent sans cesse, d'ailleurs. Et comme ces derniers n'apprécient pas le sujet en

question, trainent pendant quelques mois, avant de formuler leur demande de vouloir changer de sujet, et ainsi de suite. Ils se trouvent, par conséquent, en train de changer leurs sujets de recherche, trois ou quatre fois dans le parcours, sans qu'ils parviennent à avancer, ni même à recommencer.

Nous pouvons résumer ce point dans le schéma qui suit :



Les facultés de la phase réflexive

Figure 1

3- La recherche documentaire

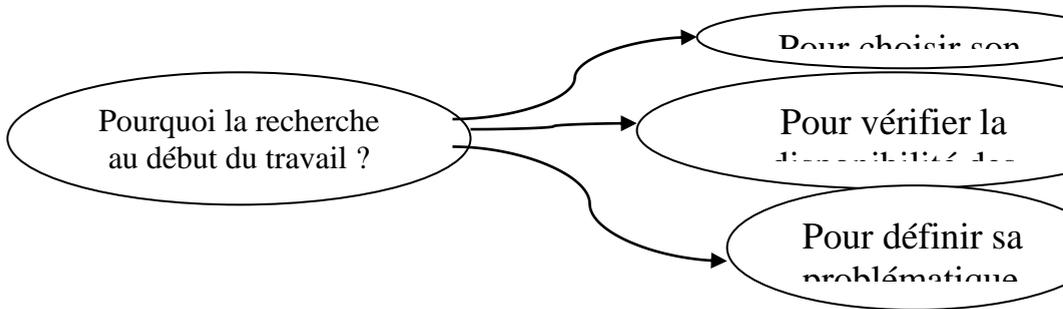
La recherche documentaire est une étape plus que nécessaire dans toute recherche scientifique. Elle doit être effectuée par le chercheur-même car lui seul peut savoir le genre de documents à se procurer. Elle constitue la matière première du travail. Quelques documents pourraient être conseillés par le directeur de recherche vu qu'il mieux placé que l'étudiant, et connaisseur du domaine de recherche de ce dernier.

Cette étape de la recherche a ceci de spécial : on ne peut la limiter par une temporalité précise, tout comme le pensent certains. Bien au contraire. Elle peut se réaliser avant la recherche, pendant la recherche, et même au moment de la rédaction, car le plan à suivre n'est jamais définitif, change au fur et à mesure que l'étudiant avance dans sa recherche. Plus on progresse dans le projet, et plus de pistes de recherches s'ouvrent devant nous, qui nous demanderont de nouveaux ouvrages, et ainsi de suite. Voilà pourquoi à

chaque fois qu'une partie du travail se présente, un nombre de documents doivent être lus, explorés pour être utilisés ou y faire référence dans la mission scientifique. Donc, un mouvement de va-et-vient s'effectue entre la documentation et la recherche, et entre la documentation et la rédaction.

La première étape de la recherche documentaire, qui se fait au tout début du projet, est très importante car elle nous renseigne sur la disponibilité ou non des ouvrages qui nous permettront de traiter un sujet précis. De là, elle pourrait nous assister à nous fixer sur notre choix, et sur la définition de notre problématique. Dans le cas où les documents ne sont pas disponibles, nous serons contraints de changer de sujet, parfois même de corpus d'analyse.

Voici comment se résume cette première phase de la documentation :



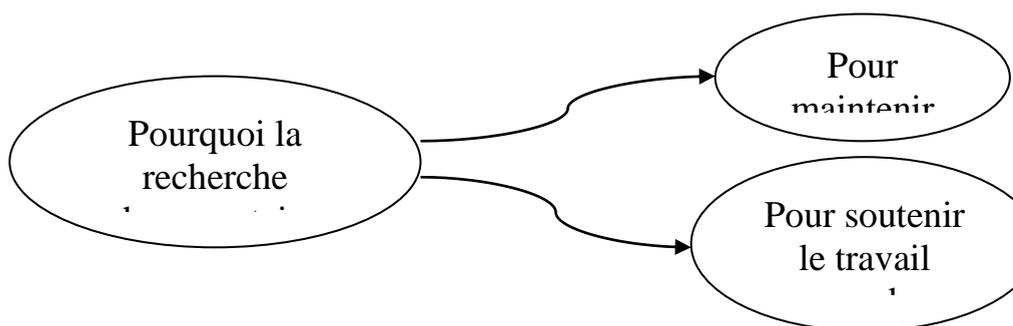
Le premier moment de la recherche documentaire

Figure 2

Pour ce qui est de la deuxième phase de la recherche documentaire, elle s'effectue pendant le travail. A ce stade, le sujet est déjà fixé, la thématique et la problématique sont définies, un plan provisoire est tracé en vue de diviser le projet en chapitres ou en parties. Là, la demande des documents est plus précise car elle concerne chaque chapitre à part. Du coup, nous pourrions nous procurer, à titre d'exemple, des ouvrages théoriques, d'autres critiques, d'autres encore analytiques dans un domaine précis (la littérature, la sociologie, la psychologie ou l'économie).

Le chercheur pourra ainsi proposer ses arguments tout en appuyant dessus et les maintenant car il entrevoit la logique de sa démarche scientifique qui lui procure une sorte d'aise et de sécurité dans le déroulement de son étude. Ajoutons à cela les éléments critiques qui

assisteront son projet. Il s'en munit en vue de couvrir sa réflexion personnelle d'une expérience déjà passée, celle de ceux qui l'ont précédé. Cela se résume dans les travaux antérieurs de différents critiques et savants, auxquels pourraient s'ajouter des thèses de doctorats, des revues ou des articles parus dans des revues scientifiques spécialisées bien reconnues. Nous présentons cela ainsi :



Le deuxième moment de la recherche documentaire

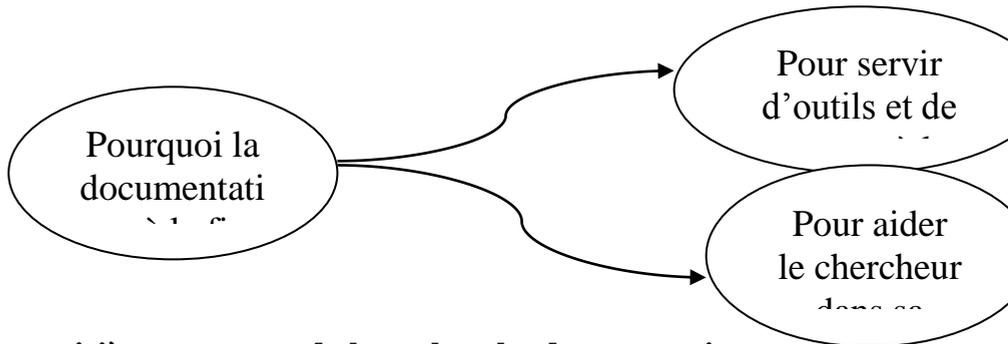
Figure 3

Le chercheur est tenu de se documenter à tous les moments de sa recherche, il ne peut se départir du va-et-vient qu'il est sensé faire durant son parcours. La documentation, puisqu'elle est nécessaire, le suit jusqu'à la fin de son travail. C'est la troisième phase de la documentation.

Au moment de la rédaction, alors que tout est décidé, tout est tracé, il lui (au chercheur) arrive souvent de rencontrer des points déclencheurs le dirigeant vers des ouvrages précis, sans pour autant omettre la réalisation effective des renvois qu'il s'était préparés durant la phase précédente. Là, il est contraint de faire des emprunts, prendre des citations, s'inspirer d'idées et les reformuler autrement, expliquer les méthodes antérieures de chercheurs ou de savants connus suite à ses lectures, et garder la référence complète avec ses plus petits détails en vue d'en faire preuve, et de l'afficher à la fin de son mémoire, dans ses références bibliographiques.

Tout comme la rédaction, la présentation du travail est conditionnée par la recherche documentaire. L'étudiant présente, parfois, un travail écrit. Mais dans certaines situations, il est appelé à en faire un oral. Cet oral n'est, en fait, ni le résumé de la totalité de son projet, ni même le commentaire sur

ce dernier. Il est une sorte d'exposé, un compte-rendu de tout ce qui a été fait des mois ou des années durant. Cet exposé doit être présenté devant un jury expert, donc, l'étudiant est appelé à les convaincre. Voilà ce qui le pousse à retourner aux ouvrages qui l'ont assisté dans sa rédaction. Il s'en munit, cette fois-ci dans le but de donner de la crédibilité à sa présentation orale qui joue un rôle primordial dans l'évaluation du niveau de recherche de l'exposant.



Le troisième moment de la recherche documentaire

Figure 4

4- Les différentes étapes de la recherche scientifique

Dans tout travail de recherche, nous identifions quatre étapes principales qui doivent obligatoirement figurer dans l'avant-projet, rédigé et présenté, spécialement, en vue de juger le travail de l'étudiant. La présence de ces quatre stations importantes certifie la logique de l'idée de recherche du candidat. Néanmoins, l'absence d'une d'entre elles nous procure des doutes à propos de la démarche à suivre, car elles constituent les éléments essentiels qui nous aident à faire démarrer l'analyse scientifique.

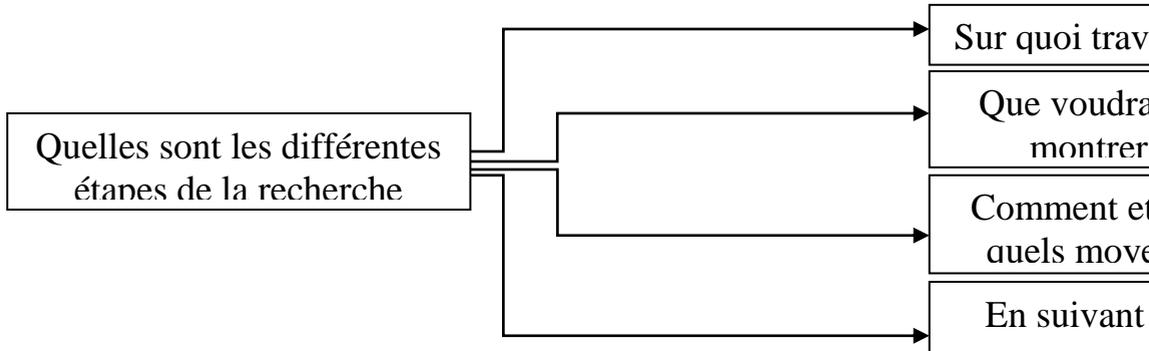
Ces étapes forment une sorte de schéma initial, ou de premier plan à la recherche. Elles se définissent par des réponses aux quatre questions suivantes :

- Sur quoi travaille-t-on ?
- Que voudrait-on montrer ?
- Comment et avec quels moyens pourrait-on y arriver ?
- En suivant quel plan ?

L'avant-projet, les contenant, une fois déposé et lu, pourrait nous garantir l'avis favorable pour un commencement sérieux. Cependant, si une de ces questions ne figure pas dessus, ou n'y est pas identifiée avec des

explications, les compteurs seront remis à zéro, et le candidat sera tenu de rebrousser chemin, et de tout refaire.

Nous pourrions résumer cela, avant de fournir des explications et des détails sur chaque point, dans le schéma qui suit :



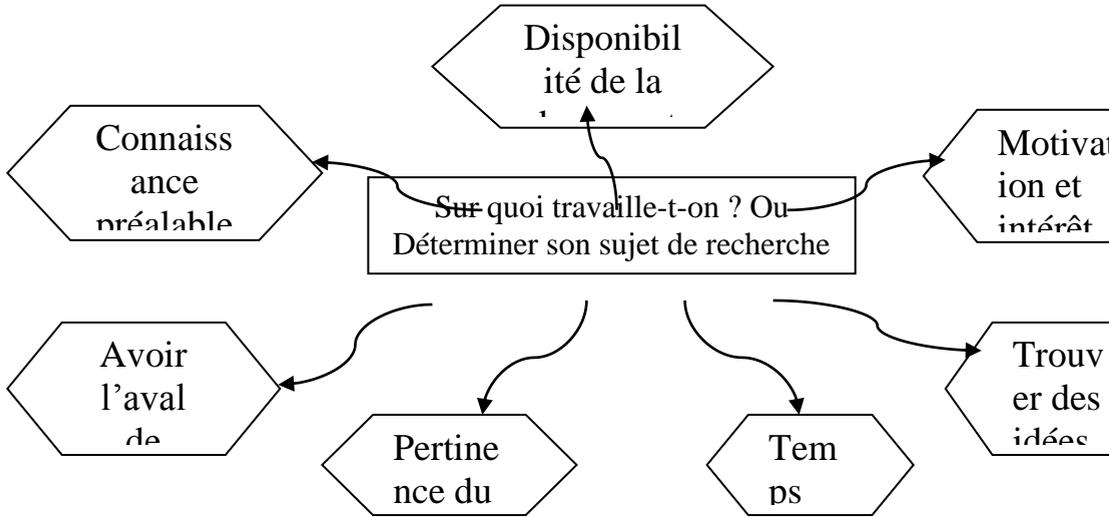
Les différentes étapes de la recherche

Figure 5

4.1- Sur quoi travaille-t-on ?

Cette première question nous renvoie, directement, à la détermination du sujet de recherche. Le candidat doit savoir sur quoi travailler, il est tenu de délimiter son corpus d'analyse et de définir la nature du sujet à y rechercher. Et comme il est question, ici, d'un travail académique qui sera mis à la disposition des générations futures, le choix de son sujet doit dépendre de plusieurs critères pour qu'il puisse continuer, jusqu'à la fin, et ne soit pas heurté par un quelconque obstacle à mi-chemin.

Pour cela, il faut une mûre réflexion, une longue recherche, plusieurs questions à poser, à y trouver des réponses pour ne pas les laisser en suspens, en vue de se positionner sur une thématique précise tout en étant rassuré de la garantie de la démarche pour qu'aucune opacité ne bloque le chercheur. Cela veut dire que le sujet, pour qu'il soit bien défini, il est indiqué de se procurer les documents qu'il faut, de bénéficier de l'aval de l'institution qui décide de la faisabilité du projet devant s'éloigner de tout ce qui représente des sujets tabous propres à chaque pays. Nous pouvons nous munir de ce schéma pour présenter les différents facteurs essentiels quant au choix de son sujet de recherche :

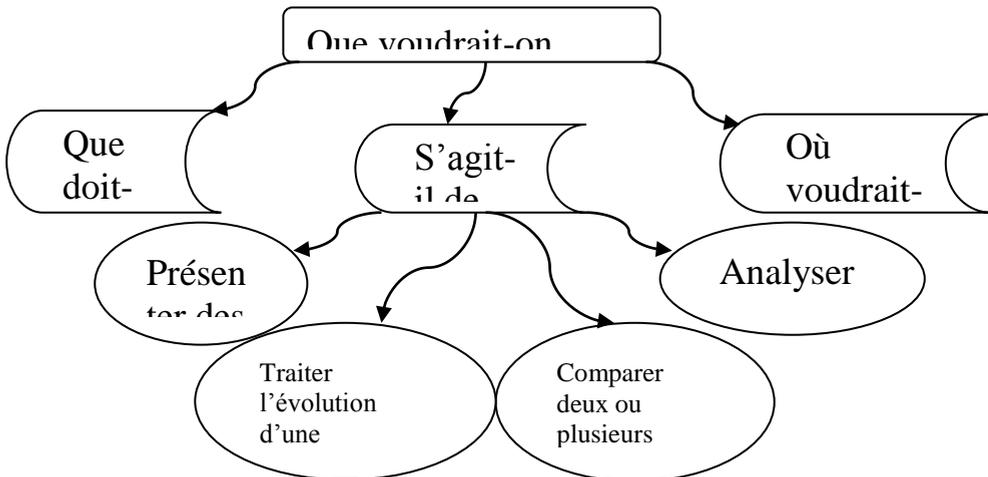


Déterminer son sujet de recherche

Figure 6

4.2- Que voudrait-on montrer ?

Après avoir choisi son sujet, il faudra le préciser. C'est ce qu'on appelle : cerner le sujet de recherche. Pour lui donner une forme opérationnelle, il faudrait qu'il soit très précis. Autrement, l'approche serait très vague car, elle traite, ainsi, le général. Pour cerner le sujet, on doit définir son objectif de recherche, selon les étapes suivantes :



Définir son objectif de recherche

Figure 7

Que dois-je faire ? Où est-ce que je veux arriver ? Ces deux questions nous ont toujours été posées par les directeurs de recherche.

S'agit-il de présenter des faits en vue de convaincre ? D'analyser une situation ? De comparer ? De retracer l'évolution d'une idée ?

Partageons cette expérience personnelle :

Je me souviens de l'année universitaire 2005-2006, où nous, doctorants inscrits en 1^{ère} année, étions conviés à nous présenter devant un jury composé d'enseignants algériens et français. Ce jour-là, il y avait deux enseignantes algériennes (université d'Oran), et deux enseignants français (universités de Lyon et de Montpellier). Ces derniers écoutaient les doctorants un par un, tout en leur posant deux questions :

- Que veux-tu faire ?
- Où voudrais-tu arriver ?

La réponse à ces deux interrogations paraissait, de prime à bord, facile à trouver. Mais, en vérité, il ne nous était pas facile de l'avoir, car y répondre expliquait que nous étions sur la bonne voie vu que nous étions tenus de convaincre les membres, présents au jury, de notre choix du sujet avec sa délimitation, de la faisabilité de l'analyse proposée, et de notre point d'arrivée qui se résumait dans notre objectif tracé.

Ceux qui avaient su y répondre étaient classés dans la *zone verte*. Leur démarche était claire, logique et durable avec la temporalité qui nous était octroyée pour la rédaction de la thèse. Les autres étaient mis dans la *zone rouge*, vu qu'ils manquaient à la précision, à la clarté de la réflexion, et même au pouvoir de la définition du sujet de recherche pour certains. On leur avait, par conséquent, intimé de revoir leurs choix et leurs lectures tout en recommençant à nouveau.

Cette petite expérience nous a permis de mettre au clair tout ce qui nous paraissait incompréhensible dans l'interrogation : Que voudrais-je montrer ? Qui se résume en deux points forts ; un point de départ qui délimite ce que je voudrais faire, et un point d'arrivée renvoyant, à son tour, à là où je voudrais arriver dans ma recherche. Disposer des réponses à ces deux questions rassure le candidat au sujet de la seconde étape de sa recherche.

4.3- Comment et avec quels moyens ?

La réponse à cette troisième question s'effectue en deux tranches.

- D'abord, le *comment* représente tout ce qui est relatif à la problématique, aux questions de recherches, et aux hypothèses.

Pour poser une problématique, nous sommes appelés à formuler l'interrogation suivante : De quoi ai-je besoin pour effectuer cette recherche ?

Nous aurons, ainsi, exprimé les idées qui taraudent notre esprit, justifié le problème posé, exposé notre motivation quant au choix du sujet, et défini la pertinence scientifique du sujet ; en montrant son originalité, son lien direct à l'actualité et la nouveauté de son traitement qui pourrait dégager différentes pistes de recherche pour les futurs chercheurs, et son importance sociale ; si ce sujet constitue la préoccupation des économistes, des politiques ou des décideurs.

Nous aurons, par la suite, le moyen d'identifier le problème, et de le formuler à l'aide de facteurs à pouvoirs convaincants, en nous munissant d'une argumentation, émettant des hypothèses, et posant des questions, tout en les reformulant indirectement pour éviter les interrogations directes. Nous conseillons toujours nos étudiants de préconiser les formules au conditionnel afin d'échapper au flot de questions rencontrées chez la plupart d'entre eux.

Et, dans le but de faciliter la compréhension de ce présent point à nos étudiants, nous pouvons proposer cette représentation :

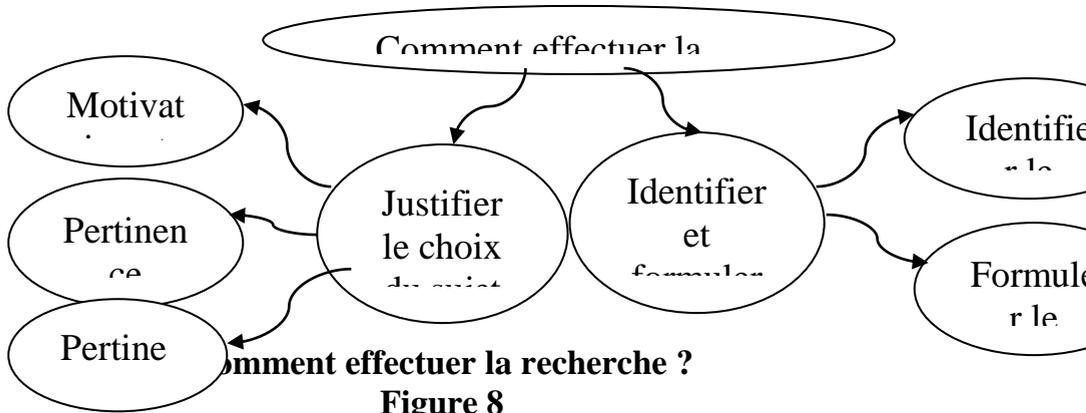


Figure 8

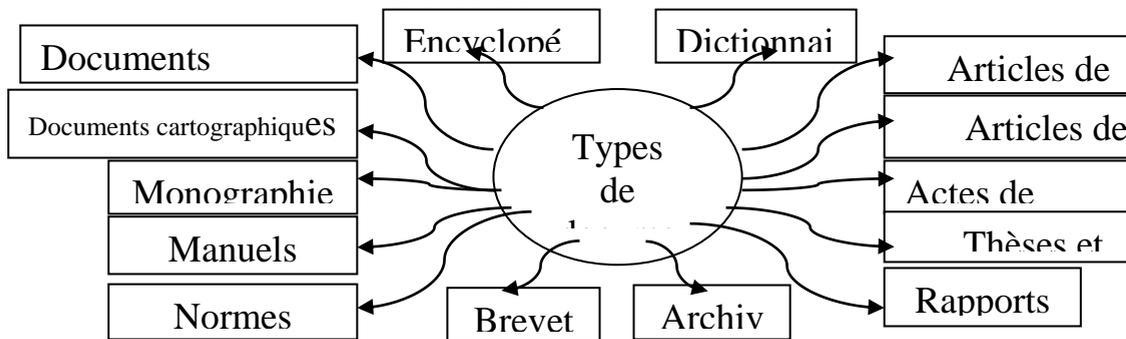
- Pour ce qui est des *moyens* qui nous permettent d'effectuer notre recherche, ils renvoient à toute la documentation que nous pourrons nous

procurer, emprunter, ou consulter sur place dans les librairies ou les bibliothèques.

Nous sommes, à ce stade, appelés à consulter plusieurs documents qui nous garantiraient la qualité et le bon déroulement du projet. Nous avons signalé, plus haut, que cette étape s'accomplissait à tous les moments de la recherche scientifique. Cependant, ce qui compte pour nous, ici, est de savoir comment et où trouver cette documentation, quels sont les documents que nous sommes sensés consulter, et quels sont les moyens de repérage qui nous permettent d'arriver, directement, aux points recherchés.

Le chercheur se trouve devant plusieurs sortes d'ouvrages qu'il ne lui est pas facile de trier. Certains étudiants ignorent complètement la méthode à adopter dans la consultation. Est-ce la même pour tous les documents si disparates sur le plan de la forme tout comme sur celui du contenu ? Il leur est, donc, conseillé d'opter pour la bonne formule, propre à chaque document. Prenons, à titre d'exemple les ouvrages critiques ou théoriques que nous ne sommes pas tenus de lire d'un seul trait, du début à la fin. Il faut, par contre, consulter la table des matières en vue de sélectionner les titres et les sous-titres qui nous intéressent, ou qui ont un lien direct avec notre thématique, et lire les chapitres qui en découlent.

Voici les différents ouvrages qui pourront servir d'agents de documentation aux étudiants chercheurs :



Les types de documents à consulter

Figure 9

Pour savoir comment consulter les différents ouvrages présents ci-dessus, il est primordial de connaître les principaux outils de repérage des documents. Ces outils nous renseignent, directement, sur les ouvrages cibles susceptibles de nous aider dans notre recherche.

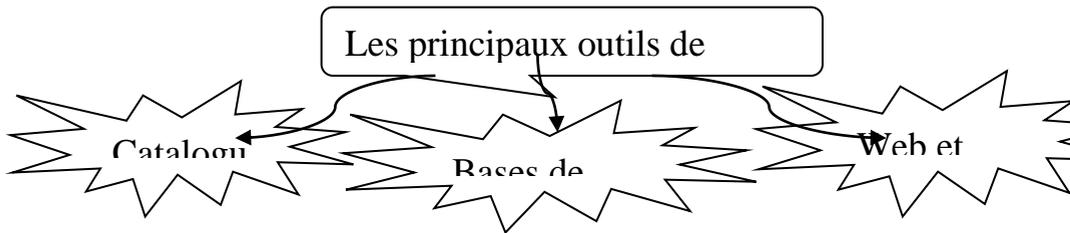
Si l'étudiant se dirige vers sa bibliothèque universitaire, s'il procède à une recherche sage et savante, il trouvera à sa disposition des catalogues et des bases de données contenant toutes les cotes des documents disponibles. Ces outils constituent une sorte de dictionnaires comportant tous les titres existants sur les rayons et les étagères. C'est ainsi que procédaient les chercheurs d'auparavant.

Cependant, les chercheurs d'aujourd'hui négligent complètement ces bases de données parues en version imprimées, avec leurs catalogues. Ils stipulent que la recherche via ces moyens, vient d'un passé reculé, et qu'elle ne peut qu'y appartenir car, à leur sens, elle leur demande beaucoup d'efforts qui ne débouchent pas sur de bon résultats. Chose qui n'est nullement vraie, car les meilleurs travaux et recherches, du monde entier, ont été effectués selon cette méthode, et en s'appuyant sur ces outils de repérage.

Signalons, également, que ces bases de données sont disponibles sur internet. Elles représentent un bloc de documents et de connaissances condensés dans un programme. Elles constituent, tout simplement, la représentation numérique de celles que nous utilisions auparavant, parues en version imprimée. Même avec cette nouvelle forme, les étudiants ont du mal à se familiariser, vu qu'il faut comprendre tout un système de recherche pour s'y introduire et effectuer une recherche dessus, par la suite.

Les étudiants contemporains préfèrent tout ce qui est disponible et facilement accessible sur le Web. Ils ne préconisent pas les méthodes scientifiques et fondées. Ils veulent atteindre directement leur but, sans le moindre effort, et le plus rapidement possible. Ils se munissent, par conséquent, de l'opérateur de recherche Google qui leur demande juste d'inscrire leur titre de mémoire, leur thématique choisie, ou même, le nom de l'auteur en question, de procéder à un simple clique pour voir se défiler, sous leurs yeux, des centaines de réponses sur la page.

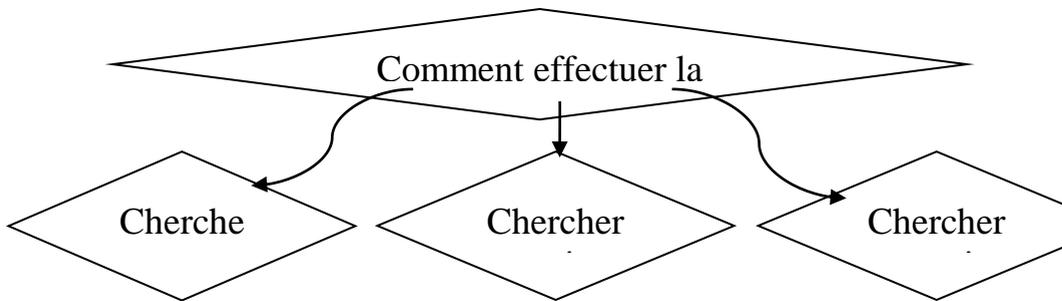
Du coup, le schéma ci-après qui expose les principaux outils de repérage de la bonne documentation ne convient pas, dans sa totalité, à nos étudiants. Ces derniers ne connaissent, et ne désirent connaître que le troisième outil. Les deux premiers sont complètement exclus de leurs esprits. Désormais, il est, malencontreusement, question de travaux rapides allant avec la vitesse du temps, de travaux se basant, dans leur quasi-totalité, sur des données disponibles sur le Web, parfois même, pris intégralement de cette banque de données qu'est l'opérateur Google.



Les principaux outils de repérage

Figure 10

Quant à la manière de réaliser sa recherche, elle est très simple. L'étudiant pourrait procéder par auteur (l'auteur du ou des ouvrages qu'il traite dans son mémoire ou dans sa thèse), par titre (en inscrivant l'intitulé de son projet dans la case de recherche), ou par sujet (qui est le thème principal de son travail), selon ce petit schéma explicatif :



Les différentes méthodes de recherche

Figure 11

En fait, il y a possibilité d'effectuer des recherches minutieuses sur l'opérateur Google, ou même sur les bases de données disponibles sur le Web. Ces recherches approfondies sont réalisées sur des pages spéciales comprenant plusieurs cases à remplir par les trois moyens cités ci-dessus. Autrement dit, sur la même page, nous trouverons une case réservée à l'auteur, une autre au titre, et une troisième et dernière au sujet de recherche. Ce système représente une manière plus rapide que les autres, nous permettant d'arriver à notre objectif.

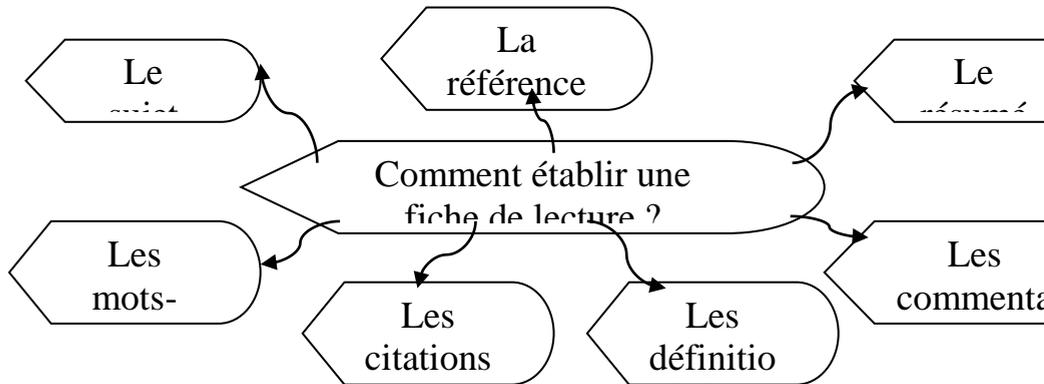
Reste une chose pour que la recherche documentaire soit bien accomplie. C'est la méthode suivie dans la lecture des ouvrages que nous nous procurons. Leur diversité, leur nombre et leur contenu pourraient créer une sorte d'obstacle à la compréhension des différentes théories, et des idées disparates de plusieurs savants, et des difficultés au pouvoir

mnémorique vu que les données et les informations sont innombrables, pas tout le temps dissemblables les unes des autres.

Pour réussir cette épreuve, il est recommandé au chercheur de procéder à l'établissement d'une fiche de lecture propre à chacun des ouvrages jugés importants et indispensables à son projet. Cette fiche de lecture est une carte comprenant les données essentielles des ouvrages de référence que nous ne pouvons généralement pas nous procurer. Doivent être portés dessus :

- Le titre de l'ouvrage avec son auteur
- La référence complète de l'ouvrage
- Les titres importants avec leurs pages correspondantes (parfois, on relève les mots-clés. La nature du document consulté en décide).
- Les passages importants avec les numéros de page y référant. (cette étape peut se faire au niveau de la table des matières.)
- Les idées essentielles reformulées avec ses propres mots.
- Les citations à retenir avec leurs pages.
- Un résumé avec ses propres mots du contenu (notamment quand il s'agit d'un roman).
- Des commentaires personnels à y apporter avec précision.

Nous pouvons, dans le but de faciliter la compréhension aux étudiants, résumer la rédaction de la fiche de lecture en cette simple figure :



Les éléments essentiels figurant sur une fiche de lecture

Figure 12

4.4- En suivant quel plan ?

Si nous parlons d'un plan à suivre dans le quatrième point essentiel de la recherche, il ne sera point question d'un plan définitif. Ce dernier reste provisoire jusqu'à ce que l'étude parvienne à sa fin car, au fur et à mesure que le chercheur avance dans son projet, ses idées changent, dévient tantôt

vers la gauche, tantôt vers la droite. Et comme la rédaction du mémoire ou de la thèse ne prend pas quelques minutes seulement, et peut s'allonger sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années, le chercheur se trouve constamment dans une situation de réflexion interminable. Voilà ce qui pourrait, à tout moment, changer la voie de ses pensées, et qui fait, par conséquent que son plan demeure éphémère.

Ce plan doit être établi par l'étudiant au tout début de sa recherche dans le but d'exposer les grandes lignes de son projet. Ces dernières représentent des idées essentielles qui serviront d'intitulés provisoires pour les différents chapitres de son travail.

Est recommandée, ici, la liaison entre les idées pour que les chapitres ne soient pas, une fois le projet achevé, éloignés les uns des autres sur le plan de la forme, ni sur celui du contenu. Les chapitres doivent cibler un seul travail, représenter un tout fini. Voilà pourquoi nous conseillons inlassablement les étudiants de bien rajouter des paragraphes de transition vers la fin de leurs chapitres, en vue de mettre le point sur ce qui relie l'idée précédente à la suivante.

Le chercheur peut, par la suite, esquisser des conclusions temporaires, pouvant être modifiées à tout moment de la recherche. Voilà ce qui pourrait constituer son plan provisoire, quatrième et dernier point important dans l'avant-projet que nous avons jugé utile, voire même indispensable de traiter.



Les trois composantes du plan provisoire

Figure 13

5- La présentation du travail

Reste la dernière partie du travail qu'est celle de la rédaction. Cette étape est très importante car, tout comme celle de la recherche documentaire, elle ne se limite pas à une temporalité précise. Elle s'effectue en parallèle avec la documentation. Mais réussir cette épreuve n'est pas une mince affaire car nous ne pouvons rédiger notre travail d'un seul trait, ou avec une seule coulée de mots. Comme la totalité est divisée en parties, et ces dernières en chapitres. Les chapitres, à leur tour, contiennent plusieurs

titres et sous-titres qui délimitent, en quelque sorte, les moments de la rédaction mêlée à de la réflexion et de la recherche documentaire.

Le chercheur avance progressivement dans sa mission tout en se relisant, et ce, dans l'objectif d'éviter les longues phrases, les tournures de langue, les abréviations, les formulations orales inconvenables au travail écrit, les répétitions, et les emprunts non signalés (dans ce cas-là, ces derniers seront une sorte de vol scientifique).

Et, en même temps, il est appelé à rédiger dans une langue et un style compréhensibles, en utilisant un vocabulaire soutenu qui s'inscrit dans sa spécialité. Il est, aussi, tenu de relier ses idées disparates et innombrables en introduisant des paragraphes de transition. Ainsi, son étude sera bien écrite, respectant la ponctuation, les règles de la grammaire et répondant à toutes les exigences des lois méthodologiques de la rédaction.

Cette phase ne peut être achevée sans qu'il y ait révision, relecture et correction par le chercheur-même qui tente d'expédier le travail par tranches, dans le meilleur état qu'il puisse y avoir, à son directeur de recherche. Ce dernier, après lecture, formulera ses remarques concernant la forme et le contenu. Ce qui contraint le chercheur à revoir, de nouveau, sa rédaction en vue d'y appliquer toutes les recommandations de son directeur. Voilà pourquoi l'étudiant est toujours tenu de se faire lire par autrui, car il faut poser des yeux étrangers dessus pour qu'on puisse détecter les différentes incorrections et lacunes.

Après cela, arrive la phase de la présentation relative au travail écrit, et au travail oral. En fait, la méthode suivie n'est pas la même dans les deux cas de figures car dans la première, nous ne sommes pas tenus de nous mettre en contact avec un public, contrairement à la seconde.

Dans la première situation, nous présentons un travail écrit. Nous le déposons au sein d'une administration tout en respectant ses délais et ses instructions. Nous sommes, par conséquent, contraints de nous conformer à toutes les consignes du directeur et tous les critères de présentation assignés par l'institution universitaire.

Il n'est point aisé d'effectuer cette action car pour bénéficier des avis favorables des membres du jury qui se chargeront de l'expertise de cette étude déposée, il faut, d'abord, leur avoir présenté quelque chose de pesant, de lourd sur le plan scientifique. Donc, la mission du candidat reste inachevée jusqu'à ce qu'il fasse preuve d'originalité et de conformité aux exigences des lecteurs experts qui le récompenseront par leur évaluation positive et favorable.

RÉDIGER UN TRAVAIL DE RECHERCHE. UN MÉMOIRE OU UNE THÈSE. QUELLES ÉTAPES ? QUELLE MÉTHODOLOGIE ?

La deuxième situation, quant à elle, est différente car le chercheur aura à présenter un oral devant un jury composé d'enseignants s'inscrivant dans la spécialité, et un public. C'est ce que nous appelons : la soutenance publique.

Pour que cette soutenance se déroule dans les meilleures conditions, il est demandé au candidat de se conformer à toutes les règles des présentations orales de son institution, aussi bien sur le plan scientifique, que sur les plans vestimentaire et comportemental.

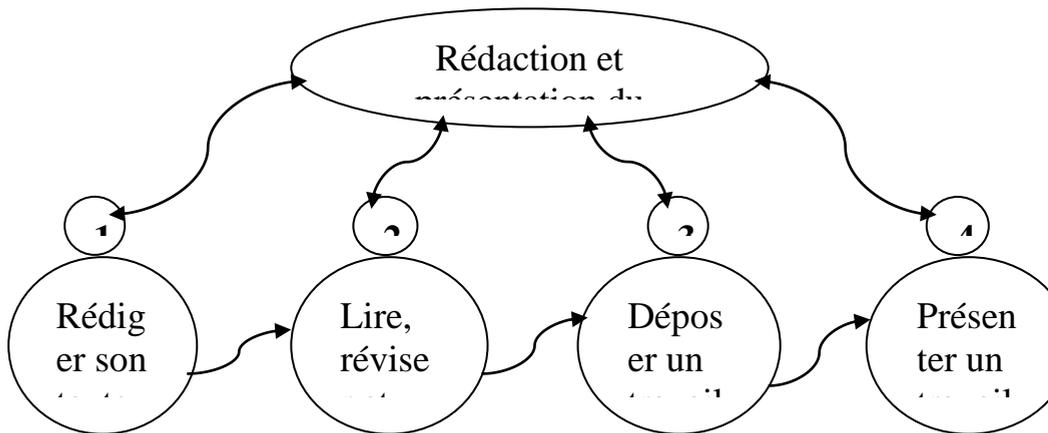
- Sur le plan scientifique, il lui faut une bonne préparation, une excellente révision, des entraînements d'oral chez lui avant qu'il ne se rende à son université. Il est, également, sensé préparer un exposé respectant les lois de la méthodologie et de la logique de l'analyse. Il doit se contenter des points essentiels et forts de son étude qu'il expose avec un ton clair, une bonne articulation et en empruntant une langue simple et compréhensible. Pour cela, il est permis de se munir d'une présentation Power Point sur Datashow, comme il peut s'en départir et se contenter, juste, de son exposé oral.

- Sur le plan vestimentaire, le candidat est appelé à être présentable dans sa tenue vestimentaire en acquérant des vêtements respectables tels que les costumes classiques ou les tenues officielles car avant de prendre la parole, il est jugé sur l'apparence de sa toilette. Appelé à éviter les couleurs frappantes, les tenues qui le mettent dans la gêne, l'étudiant est sensé attirer l'attention de l'assistance et des membres du jury et gagner leurs sympathie et respect avant d'entamer son discours.

- Et sur le plan comportemental, plusieurs critères rentrent en jeu. L'étudiant doit se comporter respectueusement devant les membres du jury qui pourraient être ou non ses enseignants, et devant l'assistance composée de sa famille, ses amis et des étudiants. Il lui est indiqué d'éviter les mouvements sauf quand il le faut. Il est sensé fixer le public présent et les membres du jury tout au long de sa présentation orale. Il lui est strictement interdit d'emprunter une autre langue que celle conforme à la discipline de son inscription. Il faut qu'il fasse preuve d'écoute et de respect à chacun des membres présents dans le jury, quelle que soit la nature de son discours. Tenu d'accepter toutes les critiques sans qu'il intervienne ou présente des expressions de visage signifiant le refus, aucune grimace n'est tolérée, nul geste de la main, ou mouvement de la tête.

Une soutenance qui dure d'une à plusieurs heures, doit se dérouler dans des conditions de respect et d'entente mutuels. Comme la première vingtaine de minutes est accordée à l'étudiant pour exposer son oral, le reste du temps, lui, est réservé aux membres du jury. Durant ce temps, le candidat n'ouvre pas le droit à la parole que lorsque le président de la séance la lui accorde. Une bonne présentation aboutit à son terme tout en faisant des éloges au candidat, en guise de récompense suite à tout ce qu'il exprime des formes d'attention, de considération et de respect.

Nous pouvons résumer les différentes étapes relatives à la rédaction et à la présentation du travail de recherche, dans ce dernier schéma :



Les dernières étapes du travail de recherche

Figure 14

6- CONCLUSION

A l'issue de cette étude réalisée sur la préparation d'un travail de recherche, que nous adressons, spécialement, aux étudiants et étudiants-chercheurs -car ils manquent à beaucoup de dispositions dans leur parcours universitaire- nous sommes parvenues à en sortir avec plusieurs résultats, voire même, énormément de constats qui nous permettront d'observer, désormais, cette méthode de recherche d'un nouvel angle. La réussir

nécessite une attention, une intelligence, une sagesse, un niveau scientifique et un travail constant.

Le premier point de notre analyse nous a amenées à déduire que la phase de la réflexion s'avère être un moyen indispensable pour démarrer une recherche scientifique, la pièce-maîtresse servant de support pour le chercheur en vue de détenir la capacité de poser toutes sortes de questions qui puissent lui traverser l'esprit, de savoir, exactement, ce qu'il désire avoir comme projet, et d'accéder à tous les niveaux, si nombreux, de l'étude. Il parvient, par conséquent, à jouir de ce pouvoir sélectif dans la détermination de son sujet de recherche ou même de la démarche à adopter pour le traiter.

Dans cette perspective, il est prescrit à tous les chercheurs de considérer cette étape si précieuse pour l'accomplissement de leur mission scientifique, d'y consacrer une temporalité suffisante, et de ne, surtout pas, penser qu'elle prend de leur temps de recherche, ou qu'elle retarde cette dernière. Bien au contraire, plus on réfléchit à son travail, mieux on se sent dedans, et plus on y accorde son temps adéquat, mieux on avance sans qu'il y ait le moindre recul, ou le moindre retour au point du départ.

Le second point, quant à lui, nous a appris qu'il ne pourrait y exister un mémoire ou une thèse sans recherche documentaire dont le processus s'accomplit tout au long des années de travail, et non en un temps bien délimité. Cette étape si nécessaire à la démarche scientifique se représente en un bloc d'ouvrages que le chercheur doit se procurer, emprunter ou consulter dans des librairies, ou des bibliothèques universitaires, en vue de construire une référence considérable et fondée à son étude. Elle sert de procédé et de solution, en même temps, car c'est elle qui dégage devant le candidat plusieurs pistes de recherche, et c'est elle, aussi, qui lui permet d'adopter une quelconque approche en toute sécurité, sans qu'il y ait risque de vol scientifique puisqu'elle contribue dans le projet, en servant de référence bibliographique.

Cette étape, comme nous l'avons signalé antérieurement, accompagne le chercheur du début de son projet, et ne le lâche qu'une fois le travail arrive à son terme. Elle peut s'effectuer en parallèle avec la réflexion, et même avec la rédaction. Son apport à la recherche est perpétuellement positif, et n'est jamais autre que cela. La période qu'on y consacre n'est point une perte de temps, tout comme le pensent certains. Bien au contraire.

C'est par le biais de la lecture que nous parvenons à écrire correctement, et à rédiger des projets scientifiques de renommée internationale.

Arrivons au troisième point qui englobe les quatre étapes principales nous facilitant de rédiger un travail de recherche. Ces étapes présentées sous formes d'interrogations directes représentent les moments forts de la tâche. Nous préférons les formuler en questions, et les garder ainsi en vue de simplifier la démarche aux étudiants. Ces derniers favorisent mieux les interrogations et s'en souviennent, car elles incitent leurs esprits à y répondre directement, et par conséquent, à ne pas les manquer.

Connaitre ces quatre stations explique clairement que l'étudiant est sur la bonne voie, car il garantit, ainsi, le respect et du contenu, et de la méthodologie universitaire. Nous souhaitons, donc, que nos jeunes chercheurs adoptent ces quatre points dans leurs projets de recherche, en vue d'accomplir leur mission, si ardue, mais en la divisant en de simples parties. Ces dernières, si elles sont prises en charge par un esprit intelligent, sage et au raisonnement logique, aboutiront, certainement, à une fin radieuse.

Enfin, le dernier point traité dans notre étude concerne l'étape de la rédaction et de la présentation du mémoire ou de la thèse. Cette tranche du travail de recherche est, à son tour, subdivisée en deux phases ; celle de la rédaction, et celle de la présentation.

Nous avons bien montré que réussir ces deux phases est primordial pour la totalité de la mission car elles constituent la concrétisation effective de tout ce qui était réflexion, sujet de recherche, questions, hypothèses, problématique et documents de référence. Compléter tout cela avec une bonne présentation certifie l'évaluation positive, et l'octroi du titre scientifique au chercheur. Voilà pourquoi nous parlons inlassablement de la totalité de la méthode de recherche dont on doit respecter toutes les étapes.

En définitive, nous pouvons communiquer tous ces différents conseils à nos jeunes-chercheurs en vue de les suivre à la lettre. Il n'est nullement question d'un mémoire ou de n'importe quel travail de recherche scientifique sans qu'il renferme l'intégralité de tout ce que nous venons d'avancer. Autrement dit, une étude scientifique est un processus de travail organisé, continu et respectant une forme, un contenu et une méthodologie donnés. En dehors de tout cela, le produit déposé devrait être qualifié différemment.

7- Bibliographie

1. Livre :

Becker, H. (2002). *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*. La Découverte (Repères). Paris.

Cefaï, D. (2003). *L'enquête de terrain*. La Découverte (Recherches), Paris.

De Lagarde, J. (1983). *Initiation à l'analyse des données*. Dunod. Paris.

Fragnière, J. P. (1986). *Comment réussir un mémoire*. Dunod. Paris.

N'Da, P. (2006). *Méthodologie de la recherche* (3ème édition). EDUCI. Abidjan.

Paille, P. et Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociale*. Armand Colin. Paris.

2. Thèse :

Aït Mokhtar, H. (2011). *Écriture et lecture déplacées dans l'œuvre de Ghania Hammadou* [thèse de doctorat, université d'Oran, Algérie].

Docplayer : <https://docplayer.fr/116805390-These-de-doctorat-de-francais-ecriture-et-lecture-deplacees-dans-l-oeuvre-de-ghania-hammadou.html>

3. Site Web Internet :

Aït Mokhtar, H. (2020). *Cours-Méthodo- M2*. <http://fll.univ-bouira.dz/>
consulté le 15 Mai 2021.

Goulet, L. et Lépine, G. (1987). *Cahier de méthodologie*. (4^{ème} édition).
Montréal.

https://sites.uclouvain.be/infosphere/sciences_humaines/module1/travail.htm
ml consulté le 30 Mai 2021.